



HOUEMONT

Le Messenger 99

houdemont.fr

Juillet 2009



DATES A RETENIR

- Balayage des rues
Vendredi 3, 17 et 31 juillet
Vendredi 14 et 28 août
- Marché fermier
De 9h00 à 13h00 - Parking de la Mairie
les samedis :
 - 4 juillet,
 - 1^{er} et 22 août,
 - 5 et 19 septembre
- Stage de la Chenille
Les 7, 8 et 9 juillet - de 10h00 à 16h00 -
Salle rue du Maréchal Leclerc
- Rentrée des classes
Jeudi 3 septembre
- Don du Sang
Vendredi 4 septembre
de 16h00 à 19h00 - Salle Polyvalente
- Collecte des objets hétérogènes
Mercredi 9 septembre

Bonnes vacances

AU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATIONS du 4 mai 2009

OFFICE NATIONAL DES FORETS

La première phase de reconstitution d'une parcelle de 1,24 ha de forêt, suite à la tempête de décembre 1999, adoptée en 2007 est terminée. L'ONF propose d'entreprendre la 2ème phase, à savoir : l'entretien des cloisonnements et dégagement de la plantation déjà réalisée et une nouvelle plantation de hêtres et semis à 5 ans à dominance apicale. Le coût de l'opération s'élève à 1 190 €/HT. Le Conseil Municipal valide le projet et autorise Madame le Maire à solliciter l'octroi de l'aide publique prévue pour financer ce type d'opération et engager 238 €/HT sur le budget de la commune pour régler le solde.

AMENAGEMENT SALLE POLYVALENTE

La commission des travaux élargie au Conseil Municipal a émis un avis favorable sur le dossier d'étude de réaménagement de la Salle Polyvalente, rue des Saules, afin d'en optimiser les conditions d'utilisation et de la rendre plus opérationnelle et fonctionnelle. Après délibération le Conseil Municipal approuve le dossier présenté par la commission et mandate Madame le Maire à signer l'acte d'engagement de maîtrise d'œuvre avec le bureau d'étude « LIGNE ROUGE » pour un montant de 20 064 €/TTC.

PERSONNEL COMMUNAL

La commission du personnel a validé la nécessité de créer un poste d'adjoint administratif 2ème classe, pour recentrer les tâches administratives et comptables de la Mairie. Prévu au budget 2009, le poste est créé à dater du 6 mai 2009.

AMENAGEMENT DU TEMPS DE L'ENFANT (AMTE)

Pour les 3ème et 4ème périodes, le Conseil Municipal décide d'affecter aux associations qui ont participé à l'AMTE les sommes suivantes :

■ Comité des fêtes	256,10 €
■ Club Micro-informatique	153,66 €
■ Club de Jeux de Sociétés	102,44 €
■ Gym'Houd	153,66 €
■ La Chenille	589,03 €
■ Basket Club	153,66 €
■ Tennis Club	307,32 €
■ Club des Arts	460,98 €
■ Club de Football	153,66 €
TOTAL	2 330,51 €

Ces montants seront prélevés sur la subvention allouée à l'AMTE.

DÉLIBÉRATIONS du 18 mai 2009

TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE

La loi du 4 août 2008 (article 171) remplace les « taxe sur les affiches (TSA) » et « taxe sur emplacements publicitaires fixes (TSE) » par la « taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) ». Cette taxe concerne les supports suivants : dispositifs publicitaires, enseignes, pré-enseignes et s'évalue selon la nature et la superficie.

Le Conseil Municipal prend acte et décide de recouvrer la TLPE à compter du 1er septembre 2009.

DÉLIBÉRATIONS du 22 Juin 2009

GARANTIES D'EMPRUNTS - RENEGOCIATION DE LA DETTE

Pour obtenir des prêts, les organismes de construction de logements aidés, doivent demander aux Collectivités Locales de se porter caution.

Par délibération du 30 mars 1999, le Conseil Municipal avait accordé deux garanties d'emprunt à la société HLM EST HABITAT CONSTRUCTION :

Par courrier du 7 mai 2009, la société EST HABITAT CONSTRUCTION, renommée SOLENDI EHC, nous informe qu'elle a sollicité de la Caisse des Dépôts et Consignations, qui a accepté, le réaménagement selon de nouvelles caractéristiques financières, plus favorables, des prêts garantis par la Ville de Houdemont.

La garantie de la Ville est sollicitée à nouveau. La commission des Finances du 9 juin 2009 a donné un avis favorable.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à intervenir aux avants de réaménagement qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et la société SOLENDI Est Habitat Construction.

FINANCEMENT DE L'AMENAGEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE

Le Conseil Municipal a inscrit une recette de 149 940 € en section d'investissement visant à recourir à un emprunt en prévision du financement des travaux d'aménagement de la salle polyvalente. Cependant, le montant des travaux demande un financement de 170 000 € pour couvrir la dépense.

La consultation a été effectuée auprès de trois organismes bancaires. Après analyse des différentes propositions, la commission des Finances-Plan du 09 juin 2009 a donné un avis favorable pour proposer au Conseil Municipal de retenir le Crédit Mutuel pour la souscription d'un prêt de 170 000 €, à taux variable indexé sur l'Euribor⁽¹⁾ à 3 mois, d'une durée de 15 ans, avec des remboursements trimestriels.

Il sera possible de passer du prêt à taux variable à un prêt à taux fixe, sans frais, en cas de dérapage de l'Euribor⁽¹⁾.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer avec le Crédit Mutuel un contrat de prêt d'un montant de 170 000 €, à taux variable indexé sur l'Euribor 3 mois, d'une durée de 15 ans, avec des remboursements trimestriels.

⁽¹⁾ EURIBOR - (Euro interbank offered rate) = taux de référence du marché monétaire de la zone euro.

Le Saviez-vous ?

Le Conseil Municipal du 11 juin 1987, suite à la proposition de la Commission de l'environnement, du 29 avril 1987, en collaboration avec le Cercle d'Etudes Locales, a dénommé les nouvelles voies du lotissement des Egrez :

Avenue du Poncel, Rue de Chambrun, Rue Gilbert Bigerel, Rue Baron-Buquet.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES VESTIAIRES DU STADE MUNICIPAL

Afin de financer une partie des investissements nécessaires pour la réhabilitation des vestiaires du terrain de foot (38 290 €/HT), il est possible de demander une subvention d'un montant de 15 000 €/HT auprès de la Fédération Française de Football, par l'intermédiaire du District Meurthe et Moselle Sud et la Ligue de Football Amateur, dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur.

Les travaux ne pouvant démarrer qu'après réception de la notification de la subvention par la Fédération Française de Football, les travaux seront donc reportés en 2010. Les crédits afférents à cette opération seront donc reportés sur l'exercice 2010.

La commission des Finances-Plan a donné un avis favorable, à l'unanimité, afin de solliciter de la Fédération Française de Football par l'intermédiaire du District Meurthe et Moselle Sud et la Ligue de Football amateur, une subvention à hauteur de 15 000 €/HT.

Le conseil Municipal mandate Madame le Maire pour signer les documents nécessaires à l'obtention de cette subvention

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR « LES LUTINS HOUEMONTAIS »

L'association « les Lutins Houdemontais » constate une baisse significative de la fréquentation de la garderie périscolaire malgré le nombre stable d'inscriptions.

Cette association qui n'a jamais reçu de subvention de la commune doit faire face à un problème de trésorerie pour le versement de cotisations aux ASSÉDIC et à l'URSSAF et pour le paiement des salaires de juin, juillet et août 2009. Elle sollicite de la commune une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 €.

La commission des Finances du 9 juin 2009 a donné un avis favorable.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à verser cette subvention exceptionnelle.

AUTRES INFORMATIONS

ORDURES MENAGERES

A noter : Ramassage des ordures ménagères le mercredi 15 juillet au lieu du 14 (Fête nationale)

OBJETS HETEROGENES

Les objets hétérogènes seront collectés le mercredi 9 septembre. Il est rappelé qu'ils doivent être sortis la veille au soir après 18h00.

DEGRADATIONS

Les Services Techniques avaient à peine terminé de réhabiliter les espaces aménagés du Parc de la Ronchère, que ceux-ci ont été, par deux fois, victimes de nouvelles dégradations.

D'autres actes de vandalisme ont également été constatés le long du ruisseau du Porcel à « La coulée verte », dans le parc du Fonteno, sur les massifs floraux.

La commune engage un important budget pour entretenir le fleurissement et aménager les espaces de détente, de promenades ou de loisirs, et proposer ainsi aux Houdemontais un cadre de vie agréable.

Ce manque de civisme ne peut être toléré. La Mairie a déposé plainte, et l'enquête dirigée par la Police Nationale progresse.

INFOS - DIVERS - INFOS

CLS

CHANTIERS-JEUNES



Ouverts à tous jeunes de 12 à 17 ans, les Chantiers-Jeunes accueillent filles et garçons pour leur permettre de réaliser des petits travaux sur la commune de HOUEMONT.

Les formulaires d'inscriptions avec autorisation parentale sont à retirer en Mairie.

Rendez-vous au Parc de la Ronchère de 8h30 à 12h00

- du lundi 27 juillet au vendredi 31 juillet
- du lundi 02 août au vendredi 07 août.

Des récompenses seront distribuées selon le temps de présence de chacun.

VACANCES-LOISIRS

Les communes de HOUEMONT, FLEVILLE, HEILLECOURT et LUDRES organisent pour les jeunes de 12 à 17 ans, pendant les mois de juillet et août, des après-midi ou journées de loisirs.

Le programme des activités proposées paraîtra sur site internet de la ville de HOUEMONT : <http://houdemont.fr> dans le journal défilant ou la rubrique renseignements divers.

Par exemple pour début juillet :

- Jeudi 2, à partir de 20h00, Tournoi de poker à HOUEMONT au Foyer Gaston Lelièvre.
- Vendredi 3, de 07h00 à 17h00, Pêche à l'étang de HEILLECOURT.
- Samedi 4, de 10h00 à 18h00, Tournoi de football à FLEVILLE



Contacts : Dominique Pochon : 06 08 81 97 75 ou
Sébastien Habillon : 06 60 20 33 26

CULTURE

A LA BIBLIOTHEQUE

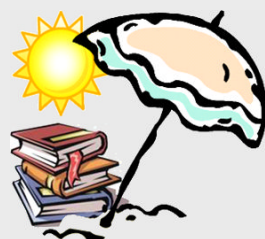
La Bibliothèque Municipale, pendant les vacances d'été, reste ouverte aux horaires habituels :

Rappel des heures d'ouverture :

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 16h00 à 18h00
- Jeudi de 16h00 à 19h00.

Il est possible de consulter la liste des livres disponibles sur le site internet de la commune :

<http://houdemont.fr>, rubrique bibliothèque.



VOTRE MESSAGEUR

N'oubliez pas que vous pouvez consulter tous les Messages depuis janvier 2001 sur le site : <http://houdemont.fr>

Vous pouvez apporter votre contribution à l'élaboration du « Messageur » en nous faisant parvenir à l'adresse mail suivante : contact@mairie-houdemont.fr une photographie de Houdemont libre de droits, les clichés retenus seront publiés en couverture d'un numéro du « Messageur ».

VIE SCOLAIRE

INSCRIPTION CANTINE et ETUDE

Les dossiers d'inscriptions à la cantine scolaire et à l'étude ont été remis aux enfants des écoles. Toutefois, pour les familles qui ne les auraient pas reçus, les dossiers peuvent être retirés au secrétariat de la mairie.



« MIELLEMENT BON »

Les élèves de l'école Maurice et Katia KRAFFT et leurs enseignants vivent une aventure des plus enrichissantes.

Suite à la surmortalité des abeilles dans les ruches de M. Oudin, les enfants de l'école ont pris conscience du désastre écologique qu'engendrerait la disparition totale des abeilles. En effet, outre la production du miel, elles assurent 80% de la pollinisation des végétaux.

Pour mieux comprendre le rôle des abeilles dans l'écosystème, les écoliers, encadrés par leurs enseignants et assistés par M. Coulaud, un apiculteur de la commune, ont entrepris la construction de ruches, leur entretien et la récolte du miel.

Les petits apiculteurs passionnés par cette expérience et soucieux de faire partager leurs inquiétudes et travaux ont organisé en partenariat avec M. Coulaud une animation sur « la récolte du miel » qui s'est déroulée le 20 juin au sein de l'école où les parents et amis étaient invités.

En familiarisant les élèves à une approche sensible de la nature, en leur apprenant à être responsable face à l'environnement, au monde vivant, à la santé, ils comprennent que le développement durable correspond aux besoins des générations actuelles et futures.



Autres informations et webcam sur le site de l'école :

<http://ciel5.ac-nancy-metz.fr/eco-maurice-et-katia-krafft-houdemont>

GARDERIE PERISCOLAIRE

La garderie périscolaire les Lutins Houdemontais accueille tous les enfants de maternelle et de CP dans les locaux de l'école maternelle de 07h30 à 08h30 et de 16h30 à 18h30 chaque jour de classe.

Les enfants du CE1 au CM2 sont acceptés uniquement les matins 07h30 à 08h20 dans la limite des places disponibles.

Les écoliers de primaire sont pris en charge de l'école à la garderie par le personnel des Lutins Houdemontais.

Pour l'année scolaire 2009-2010, une séance d'inscription aura lieu le mercredi 02 septembre 2009 de 17h00 à 18h00 à l'école Maternelle.

Contact : Sandrine NOËL : 03 83 54 59 04
ou Marie-Odile JEANPIERRE : 03 83 54 36 18

TRAVAUX A LA SALLE POLYVALENTE

Les travaux d'aménagement intérieur de la salle polyvalente qui doivent durer environ deux mois commenceront début juillet. La salle ne pourra pas être utilisée pendant toute cette période.

A LA CHENILLE

La Chenille organise les 7, 8 et 9 juillet de 10h00 à 16h00 - Salle rue du Maréchal Leclerc* - des stages d'activités manuelles pour les enfants et adolescents : pâte à sel, cartonnage, patchwork sur mousse, peinture sur tissus, scrapbooking, cartes brodées, perles, vannerie, etc.

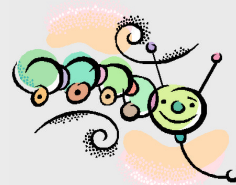
Les repas froids sont tirés du sacs.

TARIFS pour les 3 jours :

■ 44 € pour les enfants à partir de 5 ans

■ 47 € pour les enfants à partir de 8 ans

Renseignements et inscriptions, s'adresser directement à Madame Dominique GERMAIN, Téléphone : 03 83 54 38 53



*Exceptionnellement les stages de vacances de « la Chenille » se tiendront à la salle située au-dessus de l'école primaire, 2^{ème} étage, entrée rue du M^{al} Leclerc.

ECO CITOYENS

Depuis plus d'un an, les Houdemontaises et Houdemontais, peuvent venir acheter leur pain à l'étal du boulanger installé sur le parking de la mairie.



- Certains, parce qu'ils en ont le temps ou pour entretenir leur forme viennent à pied se ravitailler : Félicitations !
- D'autres n'ont pas cette possibilité, alors ils prennent leurs véhicules, stationnent sur les emplacements réservés, coupent leur moteur et font les quelques pas nécessaires pour faire leurs achats : Bien !
- Et, hélas, quelques-uns arrivent en trombe sur le parking, s'arrêtent juste devant l'échoppe en laissant tourner le moteur et s'acquittent au plus vite de leurs emplettes. Pensant ainsi gagner du temps -en fait quelques secondes-, ils n'imaginent pas la gêne occasionnée pour tous par le bruit du moteur, et les gaz d'échappement : Peut mieux faire !

Avec une conduite écologique et responsable la boulangère respirera mieux et ses produits seront encore plus appétissants.

DEVELOPPEMENT DURABLE



Le 6^o « Rendez-vous du Développement Durable » du 27 juin, organisé par la ville pour informer et échanger, a développé le thème

« **COMMENT CULTIVER SANS PESTICIDE ?** »

Qu'est ce qu'un pesticide et pourquoi il est dangereux.

Monsieur Thomas Coutal de l'association « FREDON Lorraine » a présenté les techniques alternatives :

Jardiner au naturel avec les auxiliaires : coccinelles, syrphes, etc. Combien d'années, nous faudra-t-il pour se passer de ces produits dangereux pour notre santé ?

Pour illustrer ce thème, les participants à la réunion se sont rendus dans les jardins et vergers.

Prochain thème : « Le Grenelle de l'Environnement »